



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Comité du Personnel
Comité Local du Personnel Bruxelles

01 DEC. 2008

Bruxelles, le
CLPBruxelles/JLB/ak/mjg - D(2008) 41

**NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR C. CHENE
DIRECTEUR GENERAL DG ADMIN**

Concerne : problème de place dans les crèches de la Commission

Monsieur le Directeur général,

Le CLP est très concerné par le chiffre de 697 enfants (à la date du 31/10/2008) qui n'ont pas trouvé de place dans les crèches de la Commission.

L'ouverture prochaine de nouvelles crèches, Cornet-Lemans et Wagonlit, devrait permettre de résorber en partie cet effectif d'enfants non retenus et donner ainsi satisfaction aux parents. La question de savoir si les enfants du personnel des agences a le droit d'avoir une place dans les crèches se pose également, étant donné la multiplication de nouvelles agences ayant un impact direct sur l'augmentation du nombre de clients potentiels dans ces structures.

Il faudrait davantage de puéricultrices disponibles. Or, selon nos informations, les listes de réserve seraient épuisées. L'OIB aurait déjà saisi à plusieurs reprises la DG ADMIN pour que celle-ci organise le recrutement de puéricultrices, sans résultat. Les représentants du CLP ont également renouvelé cette demande lors de la dernière réunion du Comité de gestion de l'OIB, le 12 novembre dernier.

Ces sélections, qui devraient être organisées dans des délais très rapides, devraient porter sur les connaissances spécifiques liées au poste afin de permettre au plus grand nombre de candidats, en majorité des femmes, de pouvoir y accéder sans discrimination. En éliminant les tests de raisonnement numérique et verbal, inadaptés aux nécessités du métier, on ciblerait mieux le profil des candidat(e)s, qui requiert en réalité des compétences psychosociales bien spécifiques. De plus, l'examen relatif aux connaissances linguistiques ne devrait pas devenir un obstacle barrant la route au personnel compétent. En résumé, ce qui nous semble indispensable est de recruter de vraies puéricultrices qualifiées dans ce domaine. L'exemple de la crèche Clovis montre que des tests adaptés permettraient de constituer rapidement une liste de réserve et ainsi d'éviter le recours à des intérimaires, qui s'avère être bien plus coûteux.

./.

Le CLP vous demande donc de bien vouloir organiser, dans les meilleurs délais, une sélection de puéricultrices, d'institutrices, d'éducateurs et de métier de psychopédagogue (manque de listes de réserve correspondant aux besoins spécifiques des crèches et garderies). Pour ces catégories, il apparaît aussi que les tests sous leur forme actuelle sont un obstacle important au recrutement de personnel qualifié.

Nous vous en remercions à l'avance et attirons à nouveau votre attention sur l'urgence de la situation.



Jean-Louis Blanc
Président

C.c. : M. G. Zupko, Directeur OIB
M. Th. Vinois, OIB
M. N. Bearfield, Directeur EPSO
CLP